

<https://ricochets.cc/Fin-de-la-treuve-hivernale-Contre-Attaque-Juridique-Organisee-8301.html>



Fin de la trêve hivernale : Contre-Attaque Juridique Organisée !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mercredi 2 avril 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

La CAJO (cajo.squat.net) se veut être un outil collectif par et pour toutes les personnes mal logé.es : squatteuses, occupantes, locataires, ...

Partout les difficultés s'accroissent pour accéder à un logement. De plus en plus, il faut choisir entre se nourrir ou se loger.

Cette impossibilité de se loger est alimentée par des propriétaires qui se gavent sur notre dos, ou qui refusent de louer leurs biens, pour des raisons racistes. Elle est aussi le fait de bailleurs HLM qui laissent leurs appartements vides ou de spéculateurs immobiliers qui participent à la hausse des loyers. Eux et bien d'autres font grandir la gentrification et renforcent l'exclusion des galériennes, en ville et en campagne.

Face à cette crise du logement, résister est possible par des grèves des loyers, squats, occupations, cabanisations....

Ces pratiques, qu'elles soient par nécessité, par convictions, ou les deux, sont politiques et elles nous réunissent dans la lutte contre leur logique de faire des thunes.

Par conséquent elles sont soumises à une répression policière et judiciaire, nous criminalisant dans nos combats et précarités.

La Justice tend à nous isoler et à nous déposséder de nos moyens d'action. Son fonctionnement est fait pour être inaccessible. Entre un langage incompréhensible, des procédures qui se chevauchent et des papiers à n'en plus finir, c'est un vrai labyrinthe destiné à nous perdre.

Face à ce constat, la CAJO est une réponse collective qui veut donner à toutes les personnes d'accéder à un savoir qui permet de s'autonomiser dans les défenses juridiques de nos lieux.

L'objectif est d'en comprendre les enjeux et d'avoir le plus de cartes en main pour se défendre, en ne dépendant plus des avocates ou d'autres spécialistes qui ont leurs propres intérêts. Le but est également de construire des jurisprudences et de partager des réflexions collectives.

Le contenu du site est collaboratif, tout le monde peut y contribuer. Les analyses des décisions de jurisprudence et les tutos sont issues d'expériences multiples et sont écrites par et pour des personnes concernées.

Il n'y a pas d'expertes, le site s'enrichit par les contributions, les retours et les idées des utilisatrices.

D'où ça vient ?

Ça vient d'un réseau de personnes issues de collectifs ou non, provenant de différentes villes et ayant des pratiques multiples du squat. Nous y vivons, nous les défendons, nous les soutenons.

On refuse de se laisser abattre par un système judiciaire qui nous isole, nous individualise et nous expulse. On décide par la CAJO de répondre collectivement pour permettre que nos différents modes de vie et

pratiques de squats puissent vivre et continuer d'exister partout et toujours. On est toutes capables de se défendre et de se battre contre ceux qui nous mettent dehors et nous répriment.

Nous voulons des victoires et des lieux qui durent !

Organisation du site

Le site est organisé en plusieurs parties. Tu peux t'informer mais aussi participer directement à la CAJO.

Dans l'onglet *Jurisprudences*, sont compilées des décisions plutôt favorables. Chaque jurisprudence est accompagnée d'un résumé de ce qui s'est dit au tribunal ainsi que des infos complémentaires de contexte. Tu peux les utiliser pour renforcer ta défense, et mieux comprendre les enjeux de chaque étape. Si tu vas sur cet onglet, grâce au menu déroulant, tu peux affiner ta recherche en fonction de ta situation.

Sur le bandeau bleu qui s'affiche en haut du site, un *Lexique* et un *Schéma* sont disponibles pour te familiariser avec les termes juridiques, te repérer dans ta procédure et avoir une vision globale des différentes procédures.

Dans *la Base*, tu peux trouver des tutos juridique, brochures, liens utiles ou encore des explications et conseils concernant les différents papiers que tu peux recevoir.

Dans *Actus*, tu peux te tenir au courant de l'actualité des squats (ouvertures, évènements, soutiens aux expulsions...) et l'évolution des lois qui nous concernent.

Dans *Contribuer*, tu peux envoyer tes jurisprudences, tutos, brochures... Nous les republions de manière sécurisée sur le site. C'est un outil collaboratif, n'hésite pas à transmettre tes décisions de justice afin de créer un site le plus complet possible !

Dans *Contact*, tu peux nous écrire pour poser des questions sur ta procédure ou autre.

Dans la barre de recherche, tu peux taper des mots clés et retrouver le contenu qui y correspond (par exemple « art 38 » ou « 38 dalo », tu tombes sur des décisions de justices, des tutos, des explications de documents ou encore des actualités).